

# FICHE FORMATION ASSISTANT DENTAIRE

## Public visé :

- Tous publics à partir de 18 ans : apprentis, demandeurs d'emploi, salariés...

## Pré requis et modalité d'accès :

- Les candidats doivent avoir 18 ans révolus pour l'entrée en formation et justifier d'un titre ou diplôme de niveau 3 (DNB, CAP, BEP...).
- Admission sur dossier et possibilité d'un entretien.
- L'admission définitive en formation est subordonnée à la présentation d'une attestation médicale d'immunisation et de vaccinations obligatoires conformément à l'article L. 3111-4 du code de la santé publique.

## Objectif(s) de formation

La formation en alternance dispensée prépare à l'obtention du titre professionnel : Assistant dentaire

- Titre inscrit au RNCP : Fiche RNCP 15745 - NSF 331S
- Code diplôme (Éducation nationale) : 46X33101

## Objectif(s) pédagogique(s)

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable, sous la responsabilité et le contrôle effectif du chirurgien-dentiste ou du médecin exerçant dans le champ de la médecine bucco-dentaire :

- 1° Assister le chirurgien-dentiste ou le médecin exerçant dans le champ de la médecine bucco-dentaire dans la réalisation des gestes avant, pendant et après les soins ;
- 2° Accueillir des patients et savoir communiquer avec eux ;
- 3° Informer et éduquer les patients dans le champ de la santé bucco-dentaire ;
- 4° Maîtriser la gestion du risque infectieux (instruments, etc...) et entretenir l'environnement de soins ;
- 5° Gérer et suivre un dossier patient ;
- 6° Recueillir et transmettre des informations, mettre en œuvre la traçabilité dans le cadre de la structure de soins ;
- 7° Accueillir et accompagner des assistants dentaires en formation ou nouveaux arrivants dans la structure et améliorer les pratiques professionnelles.

## PROGRAMME

<b>Thème 1 : Introduction à la pratique de l'assistant dentaire</b>	<u>Unité d'enseignement 1 :</u> Préambule à la formation d'Assistant dentaire
<b>Thème 2 : Soins et assistance au chirurgien-dentiste</b>	<u>Unité d'enseignement 5 :</u> Assistance au praticien <u>Unité d'enseignement 6 :</u> Examens complémentaires et gestes et soins d'urgence
<b>Thème 3 : Qualité des soins et gestion des risques</b>	<u>Unité d'enseignement 7 :</u> Traçabilité et risques professionnels <u>Unité d'enseignement 3 :</u> Gestion du risque infectieux et entretien du matériel
<b>Thème 4 : Organisation du travail</b>	<u>Unité d'enseignement 4 :</u> Gestion, transmissions et suivi du dossier patient <u>Unité d'enseignement 8 :</u> Organisation du travail Pluriprofessionnalité accompagnement des personnes en formation et en intégration au sein de l'entreprises

	<u>Stage de l'Unité d'enseignement 8</u> : 35 heures dans une structure autre que la structure initiale employeur pour la formation
<b>Thème 5 : Sciences humaines</b>	<u>Unité d'enseignement 2</u> : Relation communication éducation et promotion pour la santé
<b>EVALUATION</b>	14 heures
<b>FORMATION PRATIQUE CLINIQUE</b>	35 heures/semaine sur 18 mois

**Durée et modalité d'organisation :**

- La durée de la formation est de 18 mois. La formation se déroule en alternance. Durée totale de la formation de : 1878 heures (1535h de formation pratique dans le cabinet dentaire, soit en moyenne 85h/mois en cabinet, et 343h en organisme de formation) pour l'assistant dentaire.
- La formation, sous réserve des conditions sanitaires en vigueur, se déroule en présentiel.
- Groupe maximum lors des travaux dirigés 25 personnes et lors des travaux pratiques 12-15 personnes. AFGSU : 12 personnes par groupe.
- Rythme de l'alternance : une journée de cours de 7 heures par semaine au sein de l'organisme de formation et 28 heures par semaine au sein du cabinet dentaire.

**Lieux :**

La formation est dispensée à :

- Annecy ; Bayonne ; Besançon ; Bordeaux ; Brest ; Caen ; Clichy ; Corté ; Dijon ; Lille ; Lyon ; Marseille ; Montpellier ; Nancy ; Nantes ; Nice ; Paris ; Rennes ; Rouen ; Strasbourg ; Toulouse ; Tours
- La Martinique et La Réunion

Pour plus de détails, se reporter à la documentation du site de formation choisi.

**Accessibilité :**

Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous les types de handicap.

Pour toute autre situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

**Délai d'accès :**

Jusqu'à 14 jours avant le début de la formation et en fonction des places restantes.

**Financement :**

Possibilité de prise en charge totale ou partielle du coût de la formation sur étude du dossier.

Dans le cadre du contrat d'apprentissage et de professionnalisation, aucune contrepartie financière ne peut être demandée à l'apprenant.

**Formateurs :**

La formation est dispensée par des professionnels : médecins, chirurgiens-dentistes, assistants dentaires et/ou autres selon la discipline.

**Méthodes et outils pédagogiques**

Alternance de différentes méthodes pédagogiques actives : apport théorique et pratique.

Outils et techniques : présentations, vidéos, quiz, manipulation, mise en situation, démonstration...

Remise de supports pédagogiques.

**Modalités d'évaluation :**

Évaluation en cours et à la fin de la formation : épreuves écrites et orales.

**Suite de parcours :**

Préparer la mention complémentaire Orthopédie Dento-Faciale